

Communiqué de presse

→ Jeudi 24 janvier 2013

Au 14^e Carrefour des Gestions Locales de l'Eau La famille des « Zéro Phyto » s'agrandit

La Région a décerné ce jour, au Carrefour de l'eau, ses prix «Zéro Phyto» 2013. Déjà déclinés en trois catégories (municipalités, jardineries et magasins de grande distribution), la famille des « Zéro Phyto » a accueilli pour cette 5^e édition un nouveau prix, né du rapprochement avec le label national des *Villes et Villages Fleuris*. Ce « Prix Spécial Zéro Phyto » est accordé aux communes de Mellé et Arzon, les plus exemplaires parmi les 9 collectivités à la fois « Zéro Phyto » et labellisées *Villes et Villages Fleuris*. C'est Thierry Burlot, Vice-président du Conseil régional en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui a remis ces prix ce matin.



Nouveauté : un Prix Spécial Zéro Phyto en partenariat avec le label *Villes et Villages Fleuris*

Mis en œuvre par le Comité Régional du Tourisme, en partenariat avec la Région, le « Prix Spécial Zéro Phyto » vise notamment à lutter contre certaines idées reçues, en prouvant que le fleurissement des espaces communaux est indépendant de l'utilisation de produits phytosanitaires, et qu'embellir les communes est également possible en utilisant des méthodes dites alternatives.

Destiné aux communes à la fois labellisées *Villes et Villages Fleuris* et primées par la Région dans le cadre des « Zéro Phyto » (soit 9 communes en Bretagne), ce Prix Spécial se décline en 2 catégories : communes de moins de 1 000 habitants et communes de plus de 1 000 habitants.

En novembre dernier, la 1^{ère} édition de ce Prix Spécial a été décernée aux communes de **Mellé (35)** (- de 1 000 habitants), et d'**Arzon (56)** (+ de 1 000 habitants).



Lors de la remise des prix « Zéro Phyto » au CGLE, ces 2 lauréats ont reçu une sculpture métallique (ci-contre) réalisée par des élèves en métallerie du lycée Pierre Mendès France de Rennes, dans le cadre d'un projet soutenu par le dispositif régional Karta¹. Née de la rencontre entre ces lycéens et un artiste ferronnier Sébastien Guandalini, cette œuvre, travaillée à partir d'objets et de pièces de récupération, permet à la Région de **valoriser un projet pédagogique Karta en le mettant au service de la cause environnementale.**

¹ Mis en place en 2005 pour accompagner les projets éducatifs proposés par les lycées bretons, le dispositif Karta, financé par le Conseil régional, connaît un succès grandissant depuis sa création. Avec des aides pouvant atteindre 4 000 € par projet, le dispositif remporte l'adhésion quasi-complète de l'ensemble des lycées bretons.

Contacts : Odile Bruley – Caroline Deghorain – Rose-Marie Louis

Accueil presse : 02 99 27 13 54
presse@region-bretagne.fr
bretagne.fr/espace-presse



Prix « Zéro Phyto » : 120 communes bretonnes lauréates depuis 2009



Pour cette édition 2013, **35 nouvelles municipalités** se sont vues récompenser pour leurs efforts en matière de traitement des espaces publics. Le prix « Zéro Phyto » distingue les communes bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires, notamment après avoir signé la charte « Entretenir au naturel » et mis en place un plan communal. Ces nouveaux lauréats portent à 120 le nombre de communes bretonnes « Zéro Phyto », soit près de 10% des collectivités du territoire breton.

Cette démarche mobilise et démontre aussi l'ingéniosité des services techniques. Ainsi, cette année, la commune de **Laniscat** a reçu le **prix de l'innovation** pour la réalisation d'un outil particulièrement efficace pour l'entretien des cimetières.

Les 35 communes lauréates en 2013

Les communes	Dpt	Le SAGE
Bohars	29	Elorn
Brest Metropole Oceane	29	Elorn
Crevin	35	Vilaine
Ercé près Liffré	35	Vilaine
Goven	35	Vilaine
Guéhenno	56	Vilaine
Kergrist	56	Blavet
La Baussaine	35	Rance, Frémur
La Trinité sur Mer	56	Golfe du Morbihan
Landavran	35	Vilaine
Le Quiou	22	Rance, Frémur
L'Hôpital-Camfrout	29	Elorn
Loc Brevalaire	29	Bas Léon
Locmariaquer	56	Golfe du Morbihan
Loheac	35	Vilaine
Loperhet	29	Elorn
Louvigné du Desert	35	Sélune
Noyal Chatillon Sur Seiche	35	Vilaine
Pencran	29	Elorn
Plancoet	22	Arguenon
Pleboulle	22	Arguenon
Plevenon	22	Baie de Saint-Brieuc
Plougrescant	22	Argoat - Trégor - Goëlo
Quily	56	Vilaine
Quistinic	56	Blavet

Saint-Aubin du Cormier	35	Vilaine
Sainte-Brigitte	56	Blavet
Saint-Gorgon	56	Vilaine
Saint-Gravé	56	Vilaine
Saint-Juvat	22	Rance, Frémur
Saint-Maudez	22	Arguenon
Saint-Pierre de Plesguen	35	Dol de Bretagne
Tréguier	22	Argoat - Trégor - Goëlo
Tremeven	22	Argoat - Trégor - Goëlo
Yffiniac	22	Baie de Saint-Brieuc



L'opération « Zéro Phyto » bénéficie depuis 2011 d'un logo, « Entretien au naturel, une histoire commune ! », que les communes lauréates peuvent utiliser localement pour valoriser leur engagement : affichage dans la commune, sur la tenue des employés des espaces verts...

Aux côtés de ses partenaires du Contrat de projets État-Région, cette opération illustre la volonté de la Région d'encourager les démarches vertueuses, compte tenu des risques importants de transfert des résidus de produits des zones non agricoles vers les eaux de surface, dont sont issus, en Bretagne, près de 80% de la ressource en eau potable (contre 40% à l'échelle nationale).

Prix « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » : 25 nouvelles jardineries engagées



En 2011, à l'instar du prix « Zéro phyto », un deuxième prix, « Jardiner au naturel », a été créé, pour récompenser les jardineries exemplaires, répondant depuis plusieurs années à des critères stricts². Son objectif ? Mettre à l'honneur les enseignes qui s'engagent à **restreindre les ventes de pesticides par la promotion des méthodes alternatives.**

Pour la première édition, en 2011, 11 magasins avaient été récompensés puis 10 en 2012. En 2013, **25 jardineries constituent la liste des lauréats**, ce qui porte à 46 le nombre de lauréats de ce prix depuis sa création.

Leur engagement commence par l'adhésion à la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! », dont le but est de faire baisser durablement la vente des pesticides tout en augmentant la vente des alternatives non chimiques. Déclinée localement en 17 chartes locales, cette charte témoigne de l'engagement des jardineries signataires à conseiller leurs clients vers des techniques de jardinage au naturel et à mettre en avant les solutions sans pesticides dans les rayons. Actuellement, près de **250 jardineries bretonnes sur les 513 que compte la région (soit 50%) ont signé une de ces 17 chartes.**



² Liste des critères de sélection disponible sur www.jardineraunaturel.org

Les 25 jardineries primées en 2013

Les jardineries	La charte
Gamm vert à Acigné	Charte du Bassin Rennais
Point vert à Liffré	
Point vert à Saint-Brice en Coglès	
Gamm vert à Carhaix	Charte de la Rade de Brest
Gamm vert à Châteauneuf de Faou	
Gamm vert à Telgruc sur Mer	
Jardiland à Guipavas	
Mr Bricolage à Saint-Renan	
Point vert le jardin à Hanvec	
Point Vert à Douarnenez	Charte Baie de Douarnenez
Point Vert à Plovan	Charte Ouest Cornouaille
Agrial à Etelles	Charte Vilaine Amont
Espace Emeraude à Vitré	
Jardinerie de la forêt à La Bouexière	
Gamm vert à Paimpol	Charte Argoat-Goëlo
Coopérative Le Gouessant à Quessoy	Charte Baie de Saint-Brieuc
Coopérative Le Gouessant à Trédaniel	
Coopérative Le Gouessant à Yffiniac	
Végam à Romillé	Charte Meu
Gamm vert à Loudéac	Charte Oust Amont et Lié
Gamm vert à Ploec-sur-Lié	
Point vert à Ploec-sur-Lié	
Truffaut à Saint-Jouan des Guérets	Charte Rance – Frémur – Linon
Gamm vert à Saint-Méloir des Ondes	
Point vert le Jardin à Quéven	Charte Scorff

Contact : Maison de la consommation et de l'environnement - Coordination régionale de la charte
Julien Chapelain - tél : 02 99 30 35 50 – julien.chapelain@mce-info.org

Prix « Magasin de grande distribution alimentaire » : une deuxième édition réussie

En 2012, le Conseil régional a lancé un troisième prix, destiné à **mettre à l'honneur les enseignes de grande distribution qui s'engagent à retirer de leur rayon les pesticides de synthèse** de jardin et à promouvoir les pratiques vertueuses en matière d'entretien. Deux supermarchés, lauréats 2012, avaient ainsi ouvert la voie en affichant leur engagement en faveur du zéro phyto.



Preuve du succès de la démarche, ce prix a été attribué cette année à **une grande surface et une centrale d'achats** qui concerne **42 magasins E.Leclerc sur le territoire breton**.

Les magasins	Communes
SCARMOR (Société coopérative d'achat du groupe E. Leclerc)	Le Relecq Kerhuon (29)
Super U	Rennes (rue de Brest) (35)